

26.05.2014 - 12:05 Uhr

## Forte demande pour les SNSF Consolidator Grants

Bern (ots) -

La deuxième mesure transitoire, lancée par le Fonds national suisse (FNS) pour suppléer temporairement à l'encouragement de la recherche au niveau européen, remporte également un vif succès. 111 chercheuses et chercheurs ont soumis des requêtes dans le cadre des SNSF Consolidator Grants.

Suite à l'acceptation de l'initiative " Contre l'immigration de masse ", les chercheuses et chercheurs désireux de mener leurs travaux en Suisse ne peuvent plus déposer de demande de subsides auprès du Conseil européen de la recherche (CER). En conséquence, le FNS a lancé deux mesures transitoires, tout d'abord les SNSF Starting Grants et maintenant les SNSF Consolidator Grants. Cette deuxième proposition valable jusqu'au 20 mai a attiré quelque 111 chercheuses et chercheurs. Au total, le montant des requêtes s'élève à 216 millions de francs. Comme ce fut déjà le cas pour les SNSF Starting Grants, la demande est conforme aux attentes et du même ordre que celle enregistrée par le CER l'an passé (2013 : 105 requêtes de chercheuses et chercheurs en Suisse).

Montant maximal par projet : 2 millions de francs

Les SNSF Consolidator Grants s'adressent à des chercheuses et chercheurs qui justifient d'une expérience de sept à douze ans depuis la fin de leur thèse et présentent des résultats scientifiques très prometteurs. Les subsides vont leur permettre de mener une recherche indépendante et autonome ainsi que de consolider leur team. Ces chercheuses et chercheurs travaillent au sein d'une institution en Suisse ou sont actuellement en négociation à ce sujet avec l'une d'elles. Le montant maximal octroyé par projet s'élève à deux millions de francs, sur une durée de cinq ans au plus.

Large distribution des requêtes

Les SNSF Consolidator Grants sont ouverts à toutes les disciplines scientifiques. Les mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur sont les plus représentées (56 requêtes), suivies de la biologie et de la médecine (34 requêtes) et enfin des sciences humaines et sociales (21 requêtes). 103 requêtes émanent de chercheuses et chercheurs déjà engagés auprès d'une institution de recherche en Suisse, tandis que 8 demandes ont été adressées par des chercheuses et chercheurs actuellement à l'étranger qui, en cas de réponse favorable, mèneront leurs travaux au sein d'une institution en Suisse. Environ 40 pour cent des requérant-e-s sont titulaires d'un passeport suisse, ce qui reflète la nature très internationale de notre place de recherche.

Neuf chercheuses et chercheurs venant de Suisse ont soumis une requête auprès des Consolidator Grants du CER parallèlement à celle déposée au FNS, dans l'intention de transposer leur lieu de recherches éventuellement à l'étranger.

Les requérant-e-s sont le plus souvent rattachés aux institutions suivantes : Université de Zurich (19), EPF de Lausanne (16), Université de Genève (14), Université de Berne (12), Université de Fribourg (8), EPF de Zurich (7), Paul Scherrer Institut (7), Université de Bâle (6), Université de Lausanne (5), Université de Lugano (3) ; Université de Neuchâtel (3), Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (2) ; Empa (2), autres institutions de recherche (7).

Le FNS évaluera l'ensemble des requêtes soumises dans les prochains mois et communiquera les décisions d'encouragement en janvier 2015.

Contact:

Fonds national suisse  
Division Communication  
+41 31 308 23 87  
E-mail : [com@snf.ch](mailto:com@snf.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100756630> abgerufen werden.